



**« Prévention du décrochage scolaire des lycéens et apprentis,
accompagnement renforcé des jeunes en rupture en Midi-Pyrénées »**

La Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées



**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE : DECROCHAGE SCOLAIRE Numéro du projet AP1-434
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Prévention du décrochage scolaire des lycéens et apprentis, accompagnement renforcé des jeunes en rupture en Midi-Pyrénées
Objectifs initiaux : prévenir les risques de rupture pour les jeunes en 1 ^{ère} année de lycées professionnels et en CFA ; accompagner vers l'emploi ou la formation des jeunes déjà décrochés et inscrits depuis plus d'un an dans les Missions Locales.
Publics cibles : Lycéens en 1 ^{ère} année de Bac Pro ou BEP/CAP, effectifs prévus : 180 en expérimentation et 180 témoins – effectifs réalisés : 180 en expérimentation et 138 témoins. Les apprentis en 1 ^{ère} année de CFA, effectifs prévus : 60 en expérimentation et 60 témoins – effectifs réalisés : 58 en expérimentation et 60 témoins. Les jeunes inscrits depuis plus d'un an en Mission Locale, effectifs prévus : 100 en expérimentation et 100 témoins – effectifs réalisés : 106 en expérimentation et 81 témoins.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Des ateliers de médiation scolaire dans 13 Lycées professionnels et 2 CFA, de l'accompagnement renforcé vers l'emploi et/ou la formation qualifiante pour des jeunes issus des Missions Locales de 5 départements.
Territoires d'expérimentation : au sein de la région Midi-Pyrénées avec 7 départements concernés par le dispositif : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne. Les territoires ont été divers : zones urbaines et rurales.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : prise en compte des lycéens et apprentis sur les dispositifs de prévention du décrochage scolaire ; un accompagnement concerté entre les partenaires (associations d'éducation populaire, enseignants, conseillers en insertion, ...) avec une mutualisation de compétences, de moyens et le partage d'une connaissance des publics suivis.
Partenaires techniques opérationnels : ceux prévus et les partenaires effectifs ont été les mêmes : 7 Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement, la Chambre de Métiers de l'Ariège et 2CFA, le Rectorat (réfèrent : correspondant académique des dispositifs relais) et 13 Lycées Professionnels, l'Association Régionale des Missions Locales avec 5 départements engagés, le réseau des agences d'Intérim Randstad.
Partenaires financiers (avec montant): Fonds d'Expérimentation Jeunesse 315 000 € , autofinancement et contributions volontaires de la Ligue de l'enseignement 53 956 € , contributions volontaires des CFA et LP : 46 000 € , contrairement à la prévision le Fonds Structurel Européen n'a pas pu être collecté.
Durée de l'expérimentation : durée initiale : 24 mois - durée effective : 24 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : la Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Unité Mixte de Recherche Education Formation Travail Savoirs Type de structure : Structure Publique (Université Toulouse le Mirail) (ex CREFI-T)



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

En 2009, à la lecture des programmes proposés par l'appel à projets du Haut Commissariat à la Jeunesse, notre structure conçoit une réponse adaptée dans le cadre du programme 2 intitulé : « prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs ».

Après une première prise d'informations auprès de partenaires potentiels, il apparaît qu'il n'existe pas en Midi-Pyrénées de modules de prévention du décrochage scolaire au sein des Lycées et CFA. Cependant, beaucoup de ruptures dans les parcours des jeunes se situent au cours de cette première année de Lycée Professionnel ou d'apprentissage.

Il a donc été proposé aux partenaires identifiés (correspondant académique des dispositifs relais du Rectorat, Association Régionale des Missions Locales, Chambre de Métiers, Réseau Intérim Randstad) de présenter une expérimentation destinée aux lycéens et apprentis décrocheurs dans les Lycées professionnels et les CFA. L'élaboration de ce projet s'est appuyée sur les compétences accumulées depuis 2002 dans les différents ateliers relais conduits auprès des collèges par les Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement.

Dès le départ, une idée complémentaire a été mise en avant : la volonté d'une utilisation renforcée des compétences et dispositifs portés par les acteurs de notre mouvement d'éducation populaire au service des parcours de jeunes en situation d'exclusion.

La réflexion à ce stade met déjà en avant les possibilités suivantes : le réseau de nos associations locales affiliées (culturelles, sportives, ...), la mise en œuvre régulière de projets collectifs de jeunes par les salariés de nos Fédérations Départementales, la formation dans le domaine de l'animation volontaire (BAFA) et le Service Civil Volontaire (puis Service Civique) ainsi que la formation auprès des jeunes.

De plus, 3 Fédérations Départementales étaient déjà engagées dans des actions d'insertion sociale et professionnelle de jeunes avec les Missions Locales à partir de dispositifs pilotés par des communes et des conseils généraux.

C'est pourquoi, il a été décidé de proposer un axe dans cette expérimentation qui concerne l'accompagnement renforcé des jeunes en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle avec là encore la mobilisation des dispositifs cités plus haut.

Le CREFI-T, devenu UMR EFTS, de l'Université de Toulouse le Mirail accepte de s'engager à nos côtés en tant qu'évaluateur et nous déposons donc conjointement une proposition qui permettra la mise en œuvre d'actions auprès de 340 jeunes Midi Pyrénéens, issus des territoires divers de 7 départements de notre région (urbain comme l'agglomération Toulousaine ou rural comme les départements du Gers et de l'Ariège).

L'objectif annoncé est de favoriser les échanges entre les partenaires des territoires afin que les expériences réussies puissent être essaimées au sein des différents lieux de nos interventions.

Le futur comité de pilotage s'accorde sur deux types d'actions :

- des ateliers de médiation scolaire dans les lycées et CFA pour prévenir le décrochage scolaire, inspirés des ateliers relais dans les collèges, avec les groupes de jeunes de 2nde professionnelle et apprentis des CFA. Les actions développées s'appuieront sur différents outils : activités pédagogiques menées au sein des établissements qui valorisent les élèves et développent l'estime de soi et des stages de formation BAFA pour développer la prise de responsabilités sur les périodes de vacances scolaires.

- un accompagnement renforcé des publics en rupture inscrits depuis plus d'un an à la Mission Locale avec une proposition d'actions spécifiques dédiées aux jeunes dont la rupture est déjà consommée avec le système scolaire ou de formation initiale. En plus du travail en réseau et en concertation avec l'ensemble des partenaires, certains outils pourront être mobilisés, notamment des missions de service civil volontaire (Service Civique), des tests métiers pour repérer des freins à l'employabilité avec Randstad et la formation BAFA avec en perspective des parcours dans les métiers de l'animation.

L'expérimentation a été programmée pendant deux années : 2010 et 2011.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif général du projet développé repose sur la mise en œuvre de réseaux d'influences positives pour travailler à la valorisation du jeune et lutter contre le phénomène de perte d'estime de soi, qui est un processus par lequel l'individu porte des jugements positifs ou négatifs sur lui-même, ses performances, ses aptitudes, ses mérites... Elle est donc au centre de nos préoccupations en terme de décrochage scolaire.

Les deux objectifs principaux de l'expérimentation sont de prévenir les risques de rupture scolaire en première année de Lycées Professionnels ou en CFA ; d'offrir un accompagnement renforcé aux jeunes en rupture effective. Dans les deux cas, l'ambition affichée est de travailler à la construction d'un parcours concerté avec les partenaires.

Les objectifs opérationnels ont été principalement les suivants :

- renforcer l'estime de soi : connaissance de soi, sentiment de confiance, d'appartenance et de compétence
- Remobiliser les compétences sociales et scolaires, valoriser les savoirs, savoir-faire et savoir-être
- travailler sur la représentation du métier d'élève
- faire connaissance avec le monde du travail
- savoir se créer un réseau et l'actionner selon la demande, le projet...
- construire un projet : permettre au jeune d'être acteur dans les démarches de son parcours avec une valorisation des expériences accumulées dans les différents temps de sa vie.

Il s'agit donc de mobiliser les connaissances de chaque jeune et de les valoriser avec comme élément central l'objectif de travailler à la construction de sa citoyenneté afin qu'il soit acteur de son projet de vie.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

Public visé :

Le public initialement ciblé se décline ainsi :

- les apprentis en 1^{ère} année de CFA repérés en situation de décrochage. Le public expérimental et témoin est repéré avec les équipes éducatives des CFA concernés. 60 jeunes prévus en expérimentation et le même nombre en groupe témoin.
- les jeunes en 1^{ère} année de Lycées Professionnels repérés en situation de décrochage. Les lycéens sont orientés par les équipes des établissements (cellule de veille, équipes enseignantes, ...) en concertation avec les intervenants des Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement. 180 jeunes prévus en expérimentation et le même nombre en groupe témoin.

- les jeunes inscrits depuis plus d'un an en Mission Locale et qui n'ont pas de solution dans leur problématique d'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont orientés par les conseillers de la Mission Locale en relation avec le référent départemental de la Ligue de l'enseignement. 100 jeunes prévus en expérimentation et le même nombre en groupe témoin.

L'intervention effectuée auprès de ces jeunes dans les 7 départements a été innovante par la prise en compte d'un public non pris en charge sur cette thématique au préalable et notamment l'action de prévention du décrochage scolaire déclinée auprès des apprentis et des lycéens en LP. En ce qui concerne les jeunes des Missions Locales, l'aspect nouveau a consisté dans l'accompagnement renforcé du public par la concertation avec les acteurs (conseillers, associations, ...).

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

L'identification des bénéficiaires (pour les expérimentaux et les témoins) a été conduite par les partenaires locaux associés au projet. Les 13 Lycées Professionnels, les 2 CFA et les 5 Missions Locales qui se sont engagés volontairement dans l'expérimentation ont mobilisé les systèmes classiques d'information de leur structure et les supports de repérage des jeunes existants, ils sont détaillés dans la suite de ce document.

La modification principale a consisté dans la collaboration locale engagée entre les professionnels de nos Fédérations Départementales et les structures associées.

L'annexe 1 avec le tableau sur les publics est insérée en page suivante.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet		AP1_434				
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	340	176	168		344	
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires	340	176	168		344	
Nombre d'abandons ou exclusions		6	5		11	

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Age		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	340	147
18-25 ans		197
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel	180	180
Jeunes apprentis en CFA	60	58
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	100	106
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		312
Niveau V	340	26
Niveau IV		6
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles	non prévu	130
Garçons	non prévu	214
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

Remarques
 Evolution sensible de l'échelle de l'expérimentation avec 7 départements de la Région qui ont été touchés, l'intervention était prévue sur les 8 départements de la région, mais l'action n'a pas pu être menée dans les Hautes-Pyrénées.

2.2. Analyse qualitative

Le public effectif :

Le nombre de bénéficiaires sur l'ensemble de l'expérimentation a été le suivant :

- 58 apprentis dans le groupe expérimental et 60 dans le groupe témoin,
- 180 lycéens dans le groupe expérimental et 138 dans le groupe témoin,
- 106 jeunes en Mission Locale dans le groupe expérimental et 81 dans le groupe témoin.

Le décalage observé concerne les participants en tant que témoins dans cette expérimentation. Il est cependant intéressant de noter que le taux entre la prévision et la réalisation pour les témoins n'est pas inférieur à 75% pour aucun des 3 groupes (LP : 76,6%, ML 81 % et CFA 100 %). Ces résultats sont jugés satisfaisants par l'évaluateur par rapport à la méthode de collecte de questionnaires organisée (saisie en ligne ou version papier). Les inquiétudes initiales sur la volatilité du public inscrit dans les Missions Locales et la difficulté de capter les jeunes pour les recueils d'information se sont révélées peu justifiées (à quelques exceptions près, notamment sur l'agglomération toulousaine). La difficulté principale pour quelques jeunes (particulièrement pour les témoins) a été de pouvoir se tenir aux délais imposés par le rythme d'une saisie de 3 questionnaires sur une période allant de 4 à 6 mois.

Ensuite, nous n'avons pas constaté d'écart important entre les caractéristiques envisagées des jeunes et celles observées pendant l'expérimentation. La seule différence notable réside dans l'âge des lycéens accueillis dans le dispositif. En effet, nous pensions recevoir des jeunes plus âgés, hors avec la nouvelle mise en œuvre des filières professionnelles en trois ans, l'âge des jeunes concernés était majoritairement inférieur à 17 ans. Cette constatation a été mise en lumière lors des propositions de stage BAFA pour les Lycéens ou certains volontaires n'avaient pas l'âge requis pour entrer en formation.

Éléments géographiques :

L'impact lié au déroulement de l'action sur les 7 départements n'a pas été très marqué pour le public en termes de caractéristiques rurales ou urbaines. En dehors de l'agglomération Toulousaine, les autres territoires étaient composés essentiellement de zones rurales ou des villes préfectures des départements engagés. Une spécificité de l'agglomération toulousaine a été pointée par les référents : une implication plus difficile des conseillers des Missions Locales et un repérage plus laborieux des jeunes dues à une forte sollicitation des professionnels sur un grand nombre de dispositifs internes ou portés par des partenaires. De même les jeunes de l'agglomération disposent d'une plus grande variété de dispositifs qui peuvent être mis au service de leur insertion, il existe donc une « volatilité » plus importante des jeunes liée à une forme de « zapping » sur les dispositifs jusqu'à ce qu'ils puissent trouver une solution pour leur insertion.

Ce constat n'a pas été relevé dans les 4 autres départements où était décliné l'accompagnement renforcé pour les jeunes inscrits depuis plus d'un an à la Mission Locale.

Au delà des caractéristiques géographiques, ce sont essentiellement des spécificités des établissements qui ont pu être mises en lumière avec principalement :

- la taille de l'établissement (nombre d'élèves) et les filières prioritaires proposées (tertiaire ou industrielle).

- pour les CFA, les 2 territoires d'expérimentation étaient ruraux et là encore quelques spécificités du public ont pu être relevées de part la filière proposée : métiers du bâtiment, filières agricoles.

Des différences ont également pu être pointées à des échelles infra départementales et notamment en ce qui concerne les ressources associatives du territoire (vivier associatif ou non) qui permettent d'instaurer des partenariats d'action avec les établissements. Cette situation impacte aussi la vie quotidienne des jeunes avec un nombre plus ou moins important de propositions d'activités en dehors du temps scolaire. Ce phénomène est renforcé par les questions de mobilité des jeunes dans les territoires ruraux.

Le repérage :

Les publics expérimentaux et témoins sont repérés par les équipes éducatives des CFA et des Lycées Professionnels (LP) concernés ; les critères et outils de repérage sont proposés en lien avec les référents départementaux de la Ligue de l'enseignement. Le centre d'aide à la décision du CFA de Foix a été associé, dans les LP le travail a été conduit avec les cellules de veille, les équipes enseignantes à partir de supports comme le questionnaire Lycam, des grilles de repérage, les conseils de classe...

Les différentes réunions locales entre les équipes ont permis d'arrêter des critères communs pour repérer les jeunes. Des résultats scolaires insuffisants, une orientation subie, l'absentéisme, du découragement, le comportement (relationnel conflictuel avec les adultes ou les autres élèves, une démobilité par rapport aux cours, le développement de la passivité et un contournement des situations d'apprentissages) sont les principaux indicateurs du décrochage qui ont été définis avec les équipes des 13 LP et les équipes des CFA qui ont participé à l'expérimentation.

En ce qui concerne les jeunes décrochés, inscrits depuis plus d'un an à la Mission Locale, ils ont été orientés par les conseillers professionnels en lien avec le référent départemental de la Ligue de l'enseignement. Le seul critère partagé dans les 5 départements était le suivant : des jeunes inscrits depuis plus d'un an et qui ne sont pas déjà sur des dispositifs d'insertion ou de formation.

Dans tous les cas (expérimental et témoin), il y a nécessairement un acte d'engagement volontaire des jeunes dans cette action.

La communication :

En 2010, il y a eu essentiellement une communication interne avec les partenaires impliqués dans le dispositif. A partir des réunions régionales menées avec les référents départementaux et les rencontres locales à l'échelle des territoires et des établissements, des plaquettes de présentation pour les partenaires et pour les jeunes ont été réalisées, des conventions avec les établissements scolaires ont été mises en œuvre.

Une représentation assidue a également été menée dans les réunions institutionnelles organisées par les services déconcentrés de l'Etat sur le dispositif des expérimentations pour la jeunesse : réunions régionales sur les appels à projets et réunions nationales sur la thématique de notre expérimentation.

En 2011, une communication tournée vers l'externe a été menée :

- article de presse dans le journal national de la Ligue de l'enseignement,
- réalisation d'un clip vidéo qui sera diffusé au moment de la présentation des résultats,
- organisation en tant que partenaire de la journée régionale organisée par la DRJSCS le 6 décembre avec une valorisation des expérimentations arrivées à terme au sein de Midi-Pyrénées : préparation et animation générale de la journée, présence sur les 3 tables rondes (évaluation et porteur du projet). La MAFEJ était également représentée par sa directrice à cette journée.

En 2012, plusieurs temps de communication sont prévus :

- une journée régionale sur le décrochage scolaire (date prévue le 2 Mai 2012 à l'Université Toulouse le Mirail),
- des réunions spécifiques de présentation des résultats auprès des partenaires locaux avec des rencontres départementales ou interdépartementales qui seront organisées en mai et juin 2012 après la manifestation régionale.

En ce qui concerne la communication, il n'y a pas eu de caractères particuliers inhérents à l'expérimentation et les supports utilisés (réunions d'informations, plaquettes, articles presses et vidéo) ont été ceux qui sont mobilisés d'une manière classique sur les autres projets.

Connaissance du public :

Le caractère expérimental du projet et l'adhésion volontaire des établissements et des missions locales ont permis sur un grand nombre de sites une collaboration soutenue. Ces temps d'échanges sur les actions à mener et sur les caractéristiques des jeunes bénéficiaires ont permis de croiser les réflexions autour de la problématique du décrochage et ont contribué à la construction d'une culture commune entre les acteurs à partir de leurs diverses professionnalités.

Cette dynamique a été engagée grâce au caractère particulier du projet développé dans un cadre expérimental. De plus, la présence d'une évaluation a permis de décliner un cadrage commun des actions à développer dans les territoires et un intérêt important des acteurs locaux de pouvoir disposer sur ce projet d'une recherche universitaire quantitative et qualitative qui permettra également de tirer des enseignements sur les jeunes.

De plus, la possibilité a été laissée d'une prise en compte des contextes locaux (contraintes temporelles ou spatiales des établissements, ressources potentielles, ...). Ainsi, ce projet a également permis une forme de test des pratiques différenciées qui peuvent être mises en œuvre par un mouvement d'éducation populaire. Au delà du partage d'information dans les réunions régionales, la connaissance plus ou moins partagée des caractéristiques des jeunes a été fortement liée à la qualité du partenariat développé localement.

Si ce projet était reconduit en dehors d'un cadre expérimental, il serait sans doute pertinent de bien réfléchir à cette partie liée à l'évaluation et à la collecte d'informations afin de poursuivre la capitalisation de connaissances et de compétences collectives sur la prise en charge du décrochage scolaire au sein des LP et CFA. Sinon, un risque peut résider dans l'évolution importante du dispositif en réponse à des problématiques et contextes très locaux et ainsi perdre une certaine forme de dynamique collective.

Bénéficiaires indirects

L'apport aux bénéficiaires indirects se situe exclusivement autour des professionnels engagés dans ce projet : équipes de la Ligue de l'enseignement, Enseignants, Conseillers d'orientations, CPE, Conseillers des Missions Locales, Equipes Educatives des CFA, ...

Des rencontres régulières se sont déroulées entre les référents et animateurs des projets et les conseillers des Missions Locales dans les 5 territoires départementaux concernés. Des informations sur le projet ont été présentées aux conseillers et équipes des agences. Les critères de repérage des publics ont été partagés avec les professionnels et un suivi a été conduit avec les référents sur l'avancée de la mise en œuvre des actions auprès des publics. Le réseau des agences d'intérim Randstad a également été associé avec un répertoire de tests métiers afin de pouvoir actionner ce partenariat comme un support potentiel pour favoriser les démarches d'insertion professionnelle. La connaissance d'actions et de dispositifs portés par les structures partenaires, l'échange sur le public et les méthodes d'actions ont constitué les éléments principaux d'apport aux bénéficiaires indirects.

En ce qui concerne les établissements (CFA, LP) et à partir du partenariat développé, les actions ont toutes été menées avec un responsable pédagogique référent du projet. Majoritairement dans l'ensemble des lieux, les équipes éducatives se sont emparées du dispositif et les relations ont été régulières avec le référent départemental et les équipes de la Ligue de l'enseignement. Là encore c'est principalement le développement d'une culture commune sur le décrochage scolaire entre professionnels qui a été l'apport essentiel. Les intérêts principaux ont résidés dans une meilleure appréhension collective des indicateurs qui aident au repérage des jeunes, la mise en œuvre d'actions collectives avec un objectif centré sur l'estime de soi, la connaissance de l'environnement de l'établissement (associations, clubs, travailleurs sociaux, ...), la découverte de dispositifs spécifiques ...

En ce qui concerne les effectifs, il n'y a pas eu de recensement exhaustif des acteurs professionnels impliqués dans l'ensemble de la région. En effet, les choix ont pu être divers dans les établissements en ce qui concerne le volume de personnels impliqués dans le projet et la nature de leur professionnalité. Une trentaine de personnels des Lycées Professionnels et des CFA a été investie dans la durée sur cette expérimentation. A ce chiffre, il faut ajouter une dizaine de conseillers des Missions Locales et une vingtaine de salariés de la Ligue de l'enseignement (responsables des Fédérations, référents de l'action, animateurs et éducateurs). Au total, les bénéficiaires indirects ont donc représenté une soixantaine de professionnels.

Les éléments importants qui resteraient à approfondir en cas de poursuite de ce dispositif seraient liés à la capacité de définir un caractère plus institutionnalisé de l'intervention avec chaque établissement tout en tenant compte de ses particularités.

Le caractère minimal doit pouvoir comprendre les temps forts du partenariat qui concernent principalement l'amont avec le repérage commun des jeunes et ensuite l'évaluation au fil des actions afin d'afficher un dispositif complètement intégré au projet de l'établissement.

L'objectif serait ainsi d'atténuer la forte dépendance du dispositif relative à la qualité du partenariat (historique des relations, contexte et dynamique locaux, turnover des personnes,...) et de pouvoir institutionnaliser cette collaboration.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet									
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre									
Numéro du projet	AP1_434								
Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées			
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet									
<i>2009 + Janvier à Juin 2010</i>									
Action n°1	Constitution de la plateforme du projet	non	2 mois	4	0,06	Coordinateurs Ligue			R Humaines
Action n°2	Rencontres avec l'équipe d'évaluation	oui	3 mois	4	0,15	Coordinateurs Ligue			R Humaines
Action n°3	Formalisation du projet	non	1 mois	4	0,09	Coordinateurs Ligue			R Humaines
Action n°4	Réunions du Comité de Pilotage	oui	en continu	4	0,07	Coordinateurs Ligue			déplacements +missions
Action n°5	Réunions des référents départementaux	non	en continu	15	0,29	salariés Ligue (référents et animateurs)			déplacements +missions
Action n°6	Rencontres locales des partenaires	non	en continu	15	0,19	salariés Ligue (référents et animateurs)			déplacements +missions
Action n°7	Validation et suivi par les instances politiques de la Ligue de l'enseignement			9	0,13	DG et SG des Fédérations Départementales			déplacements +missions
Total Phase 1					0,98				
2. Lancement de l'expérimentation									
<i>Avril 2010 - Octobre 2011</i>									
Action n°1	Réunions du Comité de Pilotage	oui	en continu	4	0,09	Coordinateurs Ligue			déplacements +missions
Action n°2	Réunions des référents départementaux	non	en continu	15	0,16	salariés Ligue (référents et animateurs)			déplacements +missions
Action n°3	Ateliers Médiation Scolaire - CFA - 5 sessions de 4 mois (1 de Mars à Juin 2010/ 2 d'Octobre 2010 à Janvier 2011 / 2 de mars à Juin 2011) avec activités collectives et suivis individualisés (cf. listing des pratiques dans le dossier)	non	2 x 4 mois	4	0,8	salariés Ligue (référents et animateurs)	Matériel Pédagogique alimentaire,	Activités culturelles et Sportives	déplacements +missions + sorties culturelles/professionnelles
Action n°4	Repérage des jeunes avec les CFA et LP : Janvier/Février 2010, Septembre/Octobre 2010, Janvier/Février 2011	non	3 x 2 mois	4	0,12	salariés Ligue (référents)			déplacements +missions
Action n°5	Ateliers Médiation Scolaire - LP 19 sessions de 4 mois (9 de Novembre 2010 à Février 2011/ 10 de mars à Juin 2011) : activités collectives et suivis individualisés (cf. listing des pratiques dans le dossier)	non	2 x 4 mois	16	2,11	salariés Ligue (référents et animateurs)	Matériel Pédagogique alimentaire,	Activités culturelles et Sportives	déplacements +missions + sorties culturelles/professionnelles
Action n°6	Accompagnement renforcé des jeunes inscrits à la Mission Locale (période totale 6 mois avec un suivi renforcé de 4 mois) - 10 sessions (5 d'Avril à Septembre 2010 et 5 d'Avril à Septembre 2012) : activités collectives et suivis individualisés (cf. listing des pratiques dans le dossier)	non	2 x 6 mois	9	1,59	salariés Ligue (référents et animateurs)			déplacements +missions + rencontres professionnelles
Action n°7	Suivi de la saisie et de la remontée des questionnaires (informatique ou papier) - Avril 2010 à Octobre 2011 avec 3 temps à chaque fois : pré-test à l'entrée dans la session, questionnaire général à mi-session et post test à la fin de la session)	oui	en continu	7	0,28	salariés Ligue (référents)			R Humaines
Action n°8	Stages BAFA sur les périodes de vacances scolaires	non	en continu	6	0,22	Formateurs BAFA		hébergement Alimentation	
Total phase 2					5,37				
3. Achèvement de l'expérimentation									
<i>Octobre 2011 - Décembre 2011</i>									
Action n°1	Réunion bilans, remontée de tableaux de bord à l'évaluation (pratiques, outils, entretiens qualitatifs avec les acteurs)	oui	1 mois	7	0,23	salariés Ligue (référents)			R Humaines
Action n°2	Valorisation de la démarche : organisation de la journée du 6 décembre en tant que partenaire de la DRJSCS Midi-pyrénées	oui	1 mois	5	0,04	Coordinateurs Ligue		Buffet midi	déplacements +missions
Action n°3	Suivi des remontées des questionnaires	oui	2 mois	7	0,08	salariés Ligue (référents)			R Humaines
Action n°4	Préparation d'un plan de communication des résultats pour l'année 2012 avec un colloque régional et l'organisation de réunions locales	oui	1 mois	4	0,05	Coordinateurs Ligue		Film Vidéo	R Humaines
Total phase 3					0,4				
TOTAL Général					6,75				
4. Achèvement de l'évaluation									
<i>déc-11</i>									
	oui		1 mois	3	0,03	Coordinateurs Ligue			R Humaines

Actions collectives menées et suivis individualisés avec les jeunes:

Structures, lieu	Actions collectives	Suivis individuels
2 CFA : Ariège et Gers	Environ 40h par groupe : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du projet et constitution du groupe - ateliers collectifs : aikido, sorties et ateliers de pratiques culturelles, visites d'entreprises et rencontres de professionnels... - ateliers sur les représentations du monde du travail et découverte des métiers - ateliers d'éducation à la citoyenneté - ateliers projets professionnels : métiers de l'artisanat - atelier sur la gestion des conflits - travail sur les compétences : savoirs, savoir-faire, savoir-être avec l'utilisation du portefeuille de compétences et de réussite éducative - ateliers de rédaction de CV et lettre de motivation - découverte des ressources du territoire (associations à vocation sociale, sportive ou culturelle) 	Environ 10h par individu : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du questionnaire - établir la relation avec le jeune: parcours et projet, centres d'intérêts, loisirs, - repérer les besoins, les difficultés - recherche de patron et information sur les entreprises - travail sur sa situation d'élève dans le CFA - relais avec l'environnement éducatif dans l'établissement et en dehors - accompagnement sur des problématiques spécifiques (santé, logement, transport, ...)
13 Lycées Professionnels : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne	Environ 40h par groupe : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du projet et constitution du groupe - ateliers collectifs : divers supports : sorties et pratiques culturelles, la culture scientifique et technique, le théâtre, l'écriture, les arts plastiques, la sculpture, la communication et l'audiovisuelle ...) - ateliers sur les représentations du monde du travail et découverte des métiers - ateliers d'accompagnement méthodologique (compréhension de consignes, prise de parole, ...) - ateliers d'éducation à la citoyenneté : droits et devoirs, les 	Environ 10h par individu : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du questionnaire - établir la relation avec le jeune: parcours et projet, centres d'intérêts, loisirs, - repérer les besoins, les difficultés - recherche de stage et information sur les métiers - réflexion sur le métier d'élève dans le LP (attitudes, rythme de travail et de vie,...) - retour sur les choix d'orientation scolaire et professionnelle - relais avec l'environnement éducatif au sein du LP et avec les partenaires locaux - état des lieux de freins spécifiques (santé, logement, transport, ...)

	<p>incivilités, la justice, lutte contre les discriminations, égalité homme/femme ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers projets professionnels : le projet, l'orientation professionnelle, le champ des possibles : les filières, les entreprises, les emplois - atelier sur la gestion des conflits - les personnes ressources dans l'établissement : COPSI, AS, CPE, délégués d'élèves, ... - travail sur les compétences : savoirs, savoir-faire, savoir-être avec le portefeuille de compétences et de réussite éducative - découverte des ressources du territoire (associations à vocation sociale, sportive ou culturelle) - recherche de stages scolaires - ateliers sur la vie associative: l'animation volontaire et le BAFA, le volontariat, le bénévolat et les divers secteurs d'activités 	
<p>Missions Locales : Ariège, Aveyron, Toulouse, Gers et Lot</p>	<p>Environ 20 h par individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du projet et constitution du groupe - ateliers sur les représentations du monde du travail et découverte des métiers - ateliers d'éducation à la citoyenneté - travail sur les compétences : savoirs, savoir-faire, savoir-être avec le portefeuille de compétences - Ateliers de rédaction de CV et lettre de motivation et les techniques pour les entretiens d'embauche - tests métiers Randstad - préparation à la formation BAFA, découverte du Service Civique et des missions possibles, découverte des métiers dans le secteur associatif 	<p>Environ 30h par individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation du questionnaire - établir la relation avec le jeune: parcours et projet, centres d'intérêts, loisirs, - repérer les besoins, les difficultés et orienter vers les structures spécialisées pour diverses problématiques : santé, logement, famille, protection juridique, éducation spécialisée, entreprise d'insertion, ... - accompagnement à la recherche d'emploi, de stages qualifiants de missions intérim, simulations d'entretiens, ... - suivi des actions engagées (formation, mission d'engagement, emploi, ...)

Les difficultés rencontrées :

Quelques difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre par rapport aux prévisions initiales. Tout d'abord, il y a eu un décalage dès le départ par rapport à notre calendrier prévisionnel envoyé en 2009.

D'une part, nous pensions démarrer l'expérimentation lors du dernier trimestre 2009, mais la proposition de convention définitive ne nous est parvenue qu'au début de l'année 2010. D'autre part, une autre expérimentation sur la mise en œuvre d'une plateforme commune de repérage qui impliquaient le SAIO du Rectorat, la MGI et l'Association Régionale des Missions Locales s'est déroulée dans 4 territoires de l'Académie. Il a donc été important de caller nos procédures d'actions dans les territoires en fonction de ces 4 villes déjà retenues afin de ne pas créer d'interférences avec leur dispositif. Ce cadrage a induit aussi un retard d'exécution dans l'élaboration de notre partenariat avec le Rectorat ; en effet, il a été nécessaire de clarifier notre domaine d'intervention.

Ces contraintes administratives ne nous ont pas permis d'effectuer des actions auprès d'une première cohorte test de lycéens tel que nous l'envisagions. La solution apportée a donc été de tester le dispositif des ateliers de médiation scolaire auprès d'un premier groupe d'apprentis en CFA entre mars et juin 2010 et la prise en charge des 180 Lycéens s'est effectuée sur 2 sessions distinctes au cours de l'année scolaire 2010/2011.

Ensuite, quelques difficultés rencontrées ont été relatives à la menée d'actions locales de l'expérimentation dans les territoires.

En effet, l'installation des partenariats locaux a été déterminante et cette phase a été plus ou moins facile à conduire avec plusieurs éléments qui ont influencé la qualité de cette collaboration locale :

- l'existence ou non d'un partenariat préalable avec les partenaires locaux (LP, Missions Locales, CFA) a impliqué des déclinaisons plus ou moins rapides pour cette phase dans les départements.

- le contexte de la rentrée 2010 avec des luttes syndicales enseignantes a également été un facteur à prendre en compte : des référents ont du composer avec des équipes enseignantes qui dénonçaient une réduction de moyens au sein des établissements (baisse de personnels et de financement sur des dispositifs internes). Il a donc été nécessaire dans quelques lieux de faire preuve de pédagogie avec les partenaires afin de bien préciser le cadre expérimental de notre intervention.

- un lycée professionnel partenaire du projet a également connu un changement de son binôme proviseur et adjoint durant l'été 2010. Le cadre d'actions qui avait été conclu avec la précédente équipe a du être expliqué et revu sur quelques aspects dans un contexte peu favorable de la rentrée scolaire où la nouvelle équipe était peu disponible. Plus globalement, il est fortement nécessaire d'institutionnaliser le partenariat sur ce type de projet régional afin de ne pas être trop soumis à des turnovers de personnels (Missions Locales, CFA, Lycées et Ligue de l'enseignement) qui peuvent induire des difficultés dans la déclinaison locale d'actions. Sur ce projet, les conventions passées avec chaque établissement avant l'été 2010 afin qu'elles soient validées par les Conseils d'Administration des LP ont permis d'atténuer l'impact lié aux changements de personnes dans quelques établissements.

Impact du protocole d'évaluation :

La relation avec l'équipe universitaire et le protocole d'évaluation ont eu des impacts sur le projet proposé et notamment :

- une uniformisation de la démarche dans l'ensemble des territoires avec des réunions collectives régulières avec les référents de l'Université. Ces échanges ont permis aux acteurs départementaux de cerner le cadre et les contraintes incontournables liés à la réalisation d'une expérimentation sociale tout en développant une culture commune.

- La mise en œuvre d'outils tels que les tableaux de bords liés aux actions et aux pratiques développées et l'explication de leur objet dans le cadre de l'évaluation ont permis leur utilisation volontaire dans tous les territoires par les référents du projet.

- Quelques réunions entre les équipes de la Ligue de l'enseignement et de l'UMR EFTS ont également permis d'échanger sur les spécificités locales qui pouvaient être liées à ce projet initié avec les partenaires dans les différentes structures.

Ce temps de partage d'informations a facilité la définition du cadre commun d'intervention nécessaire à une évaluation globale sur l'ensemble des territoires. Mais, ce travail a également participé à la définition de la nature des adaptations locales qui pouvaient être envisagées pour répondre à des spécificités ou contraintes différenciées dans nos lieux d'intervention.

- La démarche qualitative avec les entretiens individuels avec des acteurs (jeunes, référents ligue de l'enseignement, enseignants, CPE, conseillers en insertion, ...) et plus généralement l'ensemble du protocole d'évaluation ont amené une plus valeur auprès de nos partenaires qui ont été très sensibles à l'intérêt de cette évaluation universitaire accolée aux actions développées.

- La difficulté principale pointée par nos équipes relève plus dans les aspects quantitatifs de l'évaluation avec la collecte des questionnaires. Les accompagnateurs de nos Fédérations ont été chargés de mettre en œuvre les conditions pour permettre une remontée des trois questionnaires sollicités par jeune.

Une première contradiction a été pointée sur la difficulté pour un jeune en situation de décrochage de commencer son entrée dans une action par un questionnaire qui oblige à mobiliser des compétences telles que la lecture, l'écriture et la compréhension de nombreuses questions.

De plus, ils ont été tous unanimes pour indiquer que cette action a été vécue comme une contrainte forte et qu'il aurait été plus judicieux de les dégager complètement de cette préoccupation. Il est important de préciser que le taux de retours de l'ensemble des questionnaires a été jugé comme très bon par l'équipe universitaire au regard d'autres études quantitatives menées par questionnaires.

Cette action locale sur le suivi de la saisie des questionnaires a donc été bénéfique pour l'évaluateur et lui permettre de disposer des données suffisantes sur les effectifs pris en charge ou pour les groupes témoins.

Interactions avec des dispositifs de droit commun :

Dans l'ensemble de ce projet, il y a eu des interactions avec des dispositifs de droit commun tels que :

- la mobilisation des équipes ou dispositifs des structures associées : cellule de veille des LP, équipes éducatives : COPSI, CPE, le Centre Aide à la Décision du CFA, les conseillers des Missions Locales, les tests métiers du réseau Randstad Intérim, des ressources internes des Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement et de leurs associations affiliées.
- les stages de formation BAFA et les parcours dans l'animation volontaire,
- des missions de Service Civique dans les associations,
- des prestations ou des partenariats avec des associations (sportives, culturelles, club de prévention, centres sociaux, ...)

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Rectorat de l'Académie de Toulouse, service académique des dispositifs relais avec 13 Lycées Professionnels partenaires répartis dans 7 départements de la région (cf. listing ci dessous)	Courrier du Recteur aux LP de l'Académie, suivi de l'adhésion des LP et des conventions, validation de la plaquette destinée aux LP, participation au Comité de Pilotage, données relatives au décrochage scolaire en Midi-Pyrénées, participation au plan de communication. Pour les LP, repérage et suivi des actions engagées avec les 180 Lycéens, Mise à disposition de lieux et de personnels de l'Education Nationale au sein des LP. (implication tout au long de l'expérimentation)
Association Régionale des Missions Locales de Midi-Pyrénées et 5 Missions Locales : départementales : Ariège : 20 jeunes suivis, Aveyron : 13 jeunes, Gers : 21 jeunes Lot : 29 jeunes et communale, Toulouse : 23 jeunes	Participation au Comité de Pilotage et relais des informations auprès des Missions Locales, Orientation de 106 jeunes sur le dispositif expérimental, suivi avec le référent de la Ligue des solutions proposées aux jeunes en accompagnement renforcé, mise à disposition logistique et de lieux pour l'accueil de jeunes et la collecte des questionnaires. (implication tout au long de l'expérimentation)

Chambre de Métiers de l'Ariège, CFA de Foix 38 jeunes	Participation au Comité de Pilotage, information des équipes éducatives du CFA de Foix, mise à disposition des lieux et de personnels du CFA, implication du centre d'aide à la décision sur les phases de repérage, suivi des actions menées avec les apprentis. (implication tout au long de l'expérimentation)
CFA de Beaulieu Lavacant 2 sites : Pavie et Riscle 20 jeunes	information des équipes éducatives du CFA, mise à disposition des lieux et de personnels du CFA, sur les phases de repérage et le suivi des actions menées avec les apprentis. (implication tout au long de l'expérimentation)
Réseau Intérim Randstad	participation comité de pilotage, information des conseillers des agences sollicitées sur des situations de jeunes, prestation de tests métiers, participation au plan de communication (implication tout au long de l'expérimentation)
Fédérations Départementales de la Ligue de l'enseignement et leur réseau d'associations locales	2 Coordinations régionales sur l'axe Lycées Pros et l'axe CFA/Mission Locale, 7 référents affectés au pilotage local de l'expérimentation, collaboration sur le repérage du public, mise en œuvre des actions avec les jeunes, relais auprès d'autres partenaires locaux (associations, travailleurs sociaux, ...), suivi de la collecte d'informations par questionnaires, entretiens qualitatifs, saisie des tableaux de bord sur les actions développées et les pratiques utilisées

Répartition des effectifs dans les 13 Lycées Professionnels de l'Académie :

Départements	Lycées Professionnels Volontaires Académie de Toulouse	Effectifs expérimentaux
09	LP Tissié de Saverdun	4
	LP Jacquard de Lavelanet	11
	LP Durroux de Foix	10
	LP Cros de Pamiers	4
12	LP « La découverte » de Decazeville	15
	LP Raymond Savignac de Villefranche de Rouergue	5
31	LP Eugène Montel à Colomiers	19
32	Lycée des Métiers le Garros à Auch	20
	LP Pardailhan à Auch	21
46	LP Gaston Monnerville à Cahors	10
	LP Clément Marot à Cahors	15
81	LP Louis Rascol à Albi	12
82	LP Bourdelle à Montauban	34

Un partenariat spécifique a été également développé avec une structure régionale associée à la Ligue de l'enseignement qui a en charge l'ensemble de la formation en animation volontaire au sein de notre territoire régional. 37 jeunes ont effectué un stage de base de la formation à l'animation volontaire (BAFA).

Modalités du travail partenarial mis en place et outils créés :

Suite à l'engagement régional de nos partenaires, les déclinaisons ont été mises en œuvre au niveau départemental et local. Voici quelques modalités et outils de fonctionnement de ce travail partenarial au regard des publics pris en charge:

- Il y a eu l'installation de contacts réguliers (réunions, rendez vous, téléphone, courriel) entre nos équipes départementales et les acteurs des Missions Locales dans les 5 territoires concernés après une première information sur le projet donnée aux conseillers et équipes des agences. Ensuite, les critères de repérage des publics ont été partagés avec les professionnels et le suivi des jeunes positionnés a été réalisé conjointement. Le réseau des agences d'intérim Randstad a également été associé en mettant à disposition le répertoire des tests métiers pour actionner ce support potentiel et favoriser des démarches d'insertion professionnelle de jeunes. Un portefeuille de compétences a été mis à disposition des jeunes.

- pour les ateliers en CFA, à la suite du partenariat développé avec la Chambre de Métiers de l'Ariège et du CFA de Foix, les actions dans les établissements ont été menées en partenariat avec un responsable pédagogique référent du projet et les équipes éducatives du CFA. Les apprentis ont été repérés à partir d'une définition commune de critères et en associant les supports existant tels que le centre d'aide à la décision du CFA de Foix. Avec le CFA de Beaulieu Lavacant dans le Gers, le repérage a également été mené avec le directeur et 3 enseignants et les ateliers ont été conduits avec le suivi d'un référent du CFA. Dans les 2 cas, l'outil principal, au delà des actions spécifiques menées dans le cadre des ateliers de médiation scolaire, a été le portefeuille de compétences et de réussites utilisé avec les jeunes.

- pour les lycées professionnels, la sollicitation de partenariat a eu lieu de 2 manières : un courrier du Recteur présentant l'expérimentation et sollicitant un engagement volontaire des établissements et les rencontres organisées par nos équipes départementales avec les proviseurs et leurs équipes et parfois les inspecteurs d'académie. Les outils réalisés en commun ont été les suivants : une convention commune qui cadre la nature du partenariat avec chaque établissement, une plaquette de présentation des ateliers. Ensuite, il y a eu une définition commune des critères de repérage avec l'utilisation des dispositifs internes lorsqu'ils étaient présents dans les établissements (cellule de veille, ...). Enfin, à l'instar des publics apprentis, l'outil portefeuille de compétences et de réussites a été utilisé dans les ateliers avec les lycéens.

Les difficultés rencontrées et les solutions apportées :

La difficulté majeure rencontrée dans la déclinaison des partenariats régionaux a été liée aux délais relativement courts pour mettre en œuvre le processus.

En effet, pour un démarrage conventionné de notre action en janvier 2010, il a été nécessaire d'effectuer simultanément dans les 3 mois : un cadrage régional précis avec nos partenaires, l'organisation interne à notre mouvement entre notre Union Régionale et nos 8 Fédérations Départementales et la mise en œuvre des partenariats locaux avec les responsables départementaux et les équipes de professionnels des structures concernées. Ces délais très courts et le cadrage commun effectué à un niveau régional ont engendré des frustrations d'acteurs locaux qui ont pu avoir le sentiment de ne pas être assez associés à la définition de l'action. Afin d'éviter une forme de rejet du projet lié à ces contraintes, les solutions ont été apportées localement en permettant une prise en compte de spécificités et ressources locales mobilisées pendant le projet.

Quelques éléments d'analyse du partenariat engendré par le projet :

Les deux années d'expérimentation ont permis un renforcement de partenariats institutionnels existants et notamment avec le Rectorat et plus particulièrement son service académique en charge des dispositifs relais, la DRJSCS Midi-Pyrénées par les relations avec les référents en charge du suivi de cette opération et la Chambre de Métiers de l'Ariège par le développement d'actions sur le CFA de Foix.

Ce projet a également été une opportunité pour créer de nouveaux partenariats institutionnels et notamment avec l'Association Régionale des Missions Locales en tant que relais de l'opération auprès de ses structures départementales. Des partenariats opérationnels existaient déjà dans 3 départements entre la Ligue de l'enseignement et les Missions Locales de ces territoires (dispositif de parrainage, ateliers primo-arrivants, insertion professionnelle et suivi des bénéficiaires du RMI). Ces expériences ont facilité l'installation du partenariat à l'échelon régional et ont contribué à la création et au développement du partenariat initié dans les deux autres départements.

En ce qui concerne les partenariats opérationnels avec les établissements scolaires et les CFA, trois cas de figure se sont présentés :

- des relations partenariales pré-existaient sur d'autres actions avec quelques établissements (formations délégués élèves, actions culturelles, ateliers d'éducation à la citoyenneté, projets de lutte contre les discriminations, ...)
- un partenariat existant avec Randstad dans l'Ariège a été essaimé dans d'autres départements à l'initiative de ce projet. Bien qu'il n'a pas été nécessaire de mobiliser un grand nombre de tests métiers de ce réseau Intérim, l'expérimentation a permis une connaissance de ce type d'outils et permettre de créer des potentialités autour de partenariats futurs. De plus, l'apport du référent sur les réunions préparatoires et dans celles du comité de Pilotage a permis d'apporter le regard d'un professionnel du secteur de l'emploi. Ce projet constituait la première action partenariale développée avec les acteurs des quatre autres départements investis dans le suivi des jeunes inscrits à la Mission Locale.

Dans tous les cas, les relations nouvelles ou renforcées entre nos Fédérations Départementales et les différents partenaires concernés (Lycées, Missions Locales, CFA, Randstad) favorisent des volontés nouvelles de poursuivre le travail engagé dans cette expérimentation avec l'objectif d'avoir une dynamique de travail en complémentarité.

Depuis début 2012, l'élaboration de projets nouveaux est déjà engagée avec certains de ces partenaires locaux.

Comme indiqué auparavant, il a été parfois nécessaire d'expliquer le cadre particulier de ce projet expérimental qui a conduit à rencontrer des partenaires potentiels avec des objectifs et un cadre d'actions déjà bien définis. Afin de pouvoir, tout de même associer les acteurs locaux à la réflexion, il a été décidé dès le départ au niveau du Comité de Pilotage et des réunions opérationnelles de pouvoir laisser une marge de manœuvre pour installer les actions locales en fonction de spécificités ou contextes locaux.

L'expérience accumulée avec les ateliers relais conduits dans les collèges par 7 Fédérations depuis bientôt 10 ans avait permis d'anticiper cette question et ainsi d'éviter de présenter localement un dispositif complètement ficelé aux responsables d'établissements, qui à juste titre auraient été moins avenants par rapport à notre démarche.

Un partenariat prévu initialement en juin 2009 n'a finalement pas été installé d'une manière institutionnelle au moment du dépôt définitif en septembre 2009.

En effet, la Mission Générale d'Insertion, prévue dans la plateforme en juin 2009 n'avait pas été contactée officiellement par les partenaires régionaux. Cette structure était déjà impliquée dans une autre expérimentation du même appel à projet et elle n'a pas souhaité démultiplier son engagement sur d'autres expérimentations.

Des éléments de cadrage des territoires d'intervention ayant été posés avec le référent du Rectorat, il a été décidé qu'il était plus pertinent de laisser la maîtrise de la déclinaison des actions avec les établissements scolaires afin qu'ils mobilisent d'une manière volontaire leurs dispositifs ou structures intégrés : cellule de veille, MGI, travailleurs sociaux, ...

A la suite de cette expérimentation, les Lycées et les CFA dans leurs rencontres avec les acteurs de nos Fédérations Départementales ont indiqué leurs retours positifs de l'action menée et l'intérêt qu'ils auraient à la voir s'installer d'une façon pérenne.

Un rendez vous avec le Secrétaire Général du Rectorat nous a permis de présenter des éléments de cette expérimentation. Il a fait part de l'intérêt fort de l'Académie dans son projet de pouvoir prévenir les situations de Décrochage Scolaire des élèves.

Des pistes ont également été évoquées autour de dispositifs volontaires qui sont conduits dans les Lycées de certaines Académies sur cette thématique et nommés quelquefois : « Modules Relais ». Nous avons convenu d'échanger à ce sujet à la suite des résultats de cette expérimentation qui seront fournis par nous même et l'évaluateur. Le temps de valorisation régionale qui sera organisé le 2 Mai 2012 à l'Université de Toulouse aura également cette fonction de pouvoir enclencher une réflexion sur l'opérationnalisation des suites de l'action menée.

Dans la même perspective deux rencontres ont déjà eu lieu à ce sujet avec les Vice-Présidents du Conseil Régional Midi-Pyrénées et ils nous ont fait part de l'intérêt qu'ils portaient à notre expérimentation de part son développement sur les Lycées Professionnels et les CFA.

A ce jour, une décision a déjà été prise par l'assemblée régionale de développer des actions sur cette thématique à partir de cette année.

Plus récemment, nous avons été destinataires d'une information sur la rédaction en cours d'un appel à projets par la Collectivité pour imaginer un démarrage d'actions dans les établissements en septembre 2012.

Là encore, l'ensemble des éléments capitalisés dans cette expérimentation seront très utiles pour nous permettre de créer un partenariat avec le Conseil Régional sur cette thématique et ainsi renforcer d'autres partenariats déjà actifs avec notre mouvement sur des actions telles que : l'animation du réseau, l'accompagnement du service civique, des évènements régionaux, ...

2. Partenaires financiers

Les structures qui ont apporté un cofinancement à ce projet sous la forme d'un autofinancement par l'investissement de personnels et la mise à disposition de lieux et de logistique sont prêtes à renouveler cet investissement de part l'intérêt important qu'elles portent aux actions développées dans cette thématique.

Initialement, le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse n'a pas été un levier pour disposer de cofinancement et notamment auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées qui n'a pas souhaité s'engager en 2009 au moment du dépôt du projet. A cette période des prises de positions divergentes tenues à l'Association des Régions de France avait conduit la collectivité à attendre de voir les évolutions liées à ce dispositif porté par le Haut Commissariat à la Jeunesse. Il est toutefois étudié de pouvoir contribuer au développement de ce type d'actions en 2012 comme je l'ai évoqué plus haut.

Enfin notre organisation avec une subvention versée à notre Union Régionale pour une mise en œuvre de prestations de nos Fédérations Départementales ne nous a pas permis de collecter des Fonds Structurels Européens et cette piste pourrait être étudiée dans les perspectives à venir en calant une organisation interne à notre mouvement différente.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	75,9 %
Cofinancements extérieurs à la structure	0 %
Autofinancement et contributions volontaires de la Ligue de l'enseignement (Fédération Départementales et Union Régionale) ainsi que pour les CFA et LP volontaires	24,1 %

Les sommes autofinancées par la Ligue de l'enseignement et par les CFA et les Lycées professionnels sont détaillées dans le bilan financier.

C. Pilotage de l'expérimentation

Le Comité de Pilotage :

Il est composé de l'Union Régionale de la Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées, l'Association Régionale des Missions Locales, le Rectorat (service académique des dispositifs relais), Randstad Intérim, la Chambre de Métiers de l'Ariège, l'Unité Mixte de Recherche EFTS de l'Université de Toulouse, la DRJSCS de Midi-Pyrénées.

De Janvier 2010 à Décembre 2011, 6 réunions de ce comité de pilotage ont eu lieu, soit une fréquence d'une réunion tous les 3 mois en dehors des périodes de vacances estivales. Pour mémoire, en 2009, 3 réunions de pilotage avec les partenaires avaient également été conduites pour formaliser le projet d'expérimentation.

Les structures qui ont joué un rôle majeur dans ce comité de pilotage sont : le service académique des dispositifs relais du Rectorat, l'UMR EFTS et la Ligue de l'enseignement pour la continuité sur l'ensemble du projet. Les référents de l'ARML et de Randstad ont été principalement investis dans la phase de lancement en 2010 et il leur a été plus difficile d'assurer une présence continue en 2011. Enfin, les référents de la DRJSCS ont également permis de vérifier le cadrage des actions de notre expérimentation pour qu'elles soient conformes aux attendus de ce dispositif national. Ils ont participé à l'intégralité des réunions de Comité de Pilotage à partir du mois d'avril 2010

La coordination des territoires :

Voici maintenant la définition de notre organisation au sein de la Ligue de l'enseignement pour mettre en œuvre l'ensemble des actions relatives à cette expérimentation.

Suite aux réunions et à la validation de nos instances politiques (Bureau et Conseil d'Administration) et avec l'engagement de participation des Fédérations Départementales, nous avons en premier lieu œuvré collectivement à une répartition des missions de coordination. Nous avons défini plusieurs niveaux de pilotage de l'opération au sein de notre organisation :

- une coordination politique régionale, portée par le Délégué Général et le Secrétaire Général de l'Union Régionale avec comme missions : les relations institutionnelles avec les instances régionales, l'animation du comité de pilotage et des réunions régionales des référents de la Ligue de l'enseignement, le suivi des relations et la mise en œuvre des rapports destinés à la MAFEJ, ...

- deux coordinations opérationnelles régionales : une pour l'action auprès des lycéens portée par la Fédération du Gers et l'autre pour l'action auprès des jeunes inscrits en Mission Locale et CFA portée par la Fédération de l'Ariège. Ces deux référents ont eu essentiellement comme missions : l'animation de la définition collective des contenus des actions et la garantie de l'harmonisation des outils utilisés, de garantir le cadre de ces actions en adéquation avec les objectifs fixés, d'assurer le lien avec des partenaires opérationnels pour des réunions de régulations spécifiques aux actions développées, l'animation d'un comité opérationnel de l'action concernée, la participation aux réunions du comité de pilotage et enfin d'assurer le lien entre nos équipes et l'équipe d'évaluation.

- un référent départemental de la Ligue de l'enseignement dans les 7 départements concernés par l'expérimentation avec les missions suivantes : la coordination départementale du projet, le lien avec les partenaires et les structures concernés, la mise en œuvre des actions (ateliers de médiation scolaire ou accompagnement renforcé), la relation directe au public et/ou la mise en œuvre d'une équipe d'intervenants.

Les difficultés rencontrées :

Une difficulté a pu être pointée en ce qui concerne la déclinaison locale du partenariat engagé régionalement. En effet, le délai court de dépôt de notre projet en 2009 a induit la constitution d'une plateforme régionale cohérente au vu des publics bénéficiaires ciblés. Cependant, il a été nécessaire de décliner la présentation de ce projet au niveau local et de pouvoir garantir aux partenaires dans les départements quelques marges de manœuvre au début de l'année 2010 pour s'accorder définitivement sur les actions à mener.

L'autonomie de structures locales par rapport à leur niveau régional, comme pour les Missions Locales, a donc complexifié la mise en œuvre de la démarche et le transfert d'informations de niveau régional tout au long de l'expérimentation. De même pour le réseau Randstad, sa présence est inégale dans nos territoires en Midi-Pyrénées et ce partenariat régional pouvait parfois aller à l'encontre d'accords locaux avec d'autres réseaux d'intérim, il a donc été nécessaire de pouvoir lever les freins à la coopération locale.

Enfin, comme un bon nombre de projets et de partenariats installés dans la durée, l'expérimentation a du faire face à un turnover de personnes référents de diverses structures engagées dans le dispositif (partenaires régionaux et établissements scolaires).

Les outils de pilotage développés :

Des outils et notamment deux tableaux de bord destinés aux référents départementaux ont été utilisés :

- un sollicité par l'équipe d'évaluation afin de ne pas perdre d'informations qualitatives sur le déroulement de l'opération dans les départements,
- un destiné à recueillir des informations sur les actions développées et qui est animé par les 2 coordinateurs régionaux.

De plus, les réunions régionales opérationnelles et leurs déclinaisons avec les partenaires locaux ont également permis de définir plus précisément les modalités et d'affiner le dispositif sur les parties suivantes :

- le repérage des jeunes et leur inscription dans l'expérimentation effectués avec les structures partenaires
- la définition d'outils communs utilisés par les équipes afin de disposer d'un cadre général cohérent d'intervention dans les territoires :
 - o portefeuille de compétences et de réussites pour les jeunes,
 - o plaquette de communication sur le dispositif pour les jeunes et les partenaires,
 - o document de présentation du protocole global de l'évaluation,
 - o convention type avec les établissements.

Sur l'ensemble de l'expérimentation, 11 réunions régionales avec les référents ont été mises en place.

L'organisation mise en place a suscité des retours positifs des différents acteurs concernés par le projet. En effet, vue les contraintes de la collecte de donnée quantitative avec les questionnaires et comme l'ambition était de travailler sur une culture commune autour des pratiques, il a volontairement été décidé de ne pas alourdir le pilotage pour les référents départementaux par un trop grand nombre de tableaux de bords.

Echanges avec d'autres expérimentations soutenues par la MAFEJ :

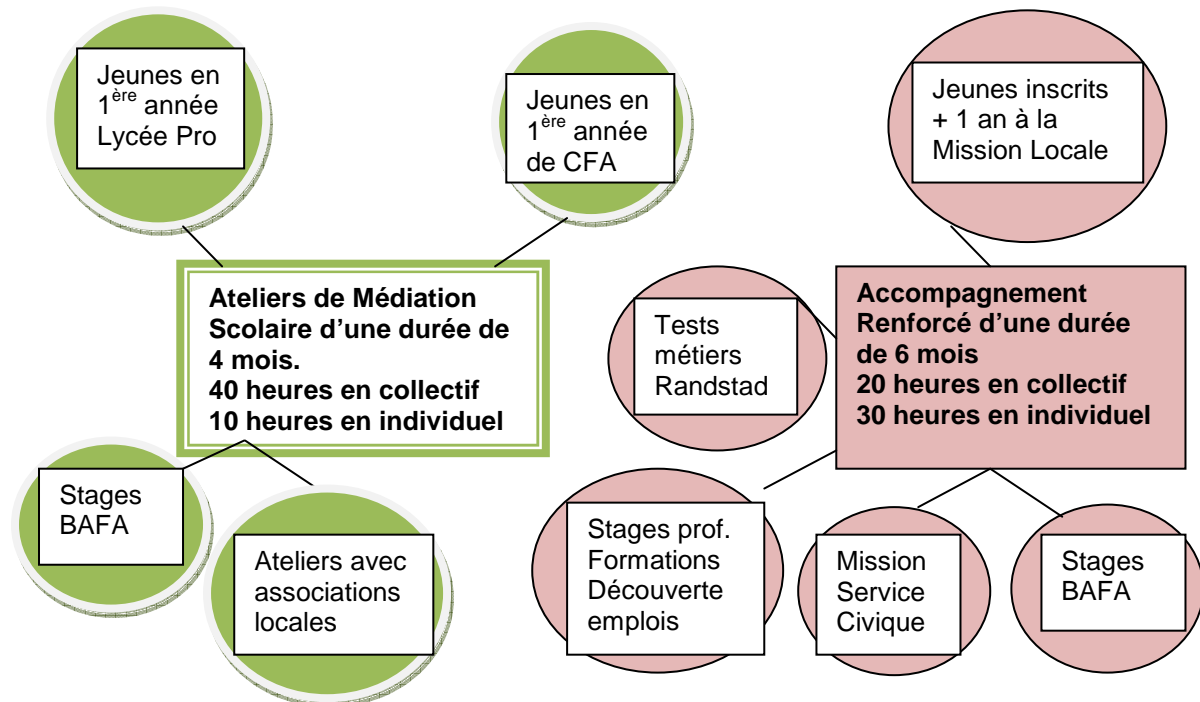
La participation aux réunions organisées par la DRJSCS (4 réunions spécifiques en 2010 et 2011) et la MAFEJ (2 réunions à St Denis) a permis de croiser quelques informations avec d'autres porteurs de projets. Ces rencontres n'ont cependant pas été assez poussées pour permettre un réel échange de pratiques qui aurait eu vocation à contribuer à la résolution de problèmes rencontrés au cours de notre projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Proposition d'un modèle à généraliser :

Tout d'abord, voici schématiquement le dispositif qui aurait vocation à être généralisé avec des actions déclinées pour les jeunes lycéens, apprentis ou inscrits à la Mission Locale.



Il est important de signaler à ce stade qu'il sera essentiel de disposer des résultats de l'évaluation pour pouvoir adapter le dispositif proposé à la vue des enseignements qui seront proposés par l'équipe universitaire.

Dans tous les cas, il est indispensable de disposer de personnels formés à la prise en charge d'un groupe de jeunes en situation de décrochage scolaire avec une prédilection pour des professionnels de la pédagogie et de l'animation pour les ateliers de médiation scolaire et des professionnels spécialisés dans l'insertion ou l'éducation spécialisée pour l'accompagnement renforcé des jeunes inscrits depuis plus d'un an à la Mission Locale et qui ne trouvent pas de solution stabilisée pour leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Proposition d'un modèle économique :

En ce qui concerne le modèle économique, le chiffrage global d'un tel projet sera bien entendu intimement lié au volume de jeunes qui seront susceptibles d'entrer dans le dispositif.

En ce qui concerne les ateliers de médiation scolaire, la capacité d'un groupe peut difficilement excéder 10 lycéens ou apprentis afin de pouvoir travailler dans de bonnes

conditions et le chiffrage pour un groupe de 10 Lycéens se situerait dans les proportions suivantes : 100h de suivis individuels, 50 h d'ateliers collectifs soit un total d'1 mois ETP d'un salarié pour un groupe de 10 jeunes sur une période de 4 mois, soit environ 4 000 €.

A cette somme, il faut ajouter les achats de matériel pédagogique et les prestations de structures associées (associations culturelles, sportives,...), l'estimation de ce coût est d'environ 1 500 €.

Il faut y ajouter quelques frais connexes d'environ 500 € (charges de structures, frais de fonctionnement du salarié).

Au total le coût pour un groupe de 10 Lycéens serait donc aux alentours de 6 000€, soit 600€ par jeune. Enfin, les stages BAFA peuvent être proposés à des prix compris entre 400 et 500€ suivant l'organisation mise en place. Le coût dépendra donc du nombre de volontaires.

Pour les jeunes des Missions Locales, le modèle serait le suivant pour un groupe de 10 : 300h en individuel et 20h en collectif, soit 320H de travail pour un salarié, c'est à dire environ 2 mois ETP sur une période de 6 mois. Le coût serait donc d'environ 8 000 €. A cette somme il sera nécessaire d'ajouter les frais connexes (charges de structure et de fonctionnement du salarié) pour un montant de 800 €. Le montant global s'élèverait donc à 8 800 € soit 880 € par jeune.

Ce modèle économique prend en compte les charges directes mises en œuvre par la structure qui souhaiterait proposer ce dispositif et pour être exhaustif il serait nécessaire de valoriser l'investissement humain des structures partenaires (équipes éducatives et conseillers emplois).

<p>Parcours du jeune lycéen ou apprenti</p>
--

Phase 1 : repérage du jeune	Phase 2 : Actions Collectives	Phase 3 : suivis individuels
L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur une grille d'indicateurs communs travaillés entre le référent du dispositif et les équipes des Lycées ou des CFA	L'objectif est de travailler sur l'estime de soi du jeune et de le réinscrire dans une dynamique de réussite tout en lui permettant de se créer un réseau d'influences positives	L'objectif est d'accompagner la réflexion du jeune sur son parcours et l'expression de sa citoyenneté et ainsi lui permettre d'être acteur de ses choix et démarches à venir
Acteurs : animateurs qui mènent les ateliers – responsables et équipe éducative de l'établissement (cellule de veille)	Acteurs : référent du dispositif avec des intervenants extérieurs sur plusieurs types d'activités (culturelles, sportives, ...)	Acteurs : le référent du groupe et les relais mobilisables (CPE, COPSI, AS, Educateurs spécialisés, ...)
Ressources : grille type ou outils développés avec le Lycée et le CFA qui recensent les indicateurs du décrochage scolaire	Ressources : Associations locales, événements du territoire, ...	Ressources : Portefeuille de compétences et de réussite éducative et les structures sociales du territoire avec les travailleurs sociaux et éducatifs des établissements

**Parcours du jeune
Inscrit depuis plus d'1 an en Mission Locale**

Phase 1 : repérage du jeune	Phase 2 : Actions Collectives	Phase 3 : suivis individuels
L'objectif est de s'appuyer sur les bases de données et les informations des Missions Locales dont les jeunes sont issus.	L'objectif est d'inscrire le jeune dans une dynamique tout en lui permettant de se créer un réseau d'influences positives et de découvrir d'autres acteurs présents dans son environnement de vie	L'objectif est d'accompagner la réflexion du jeune sur son parcours et ses perspectives de projet tout en lui permettant d'être acteur de ses choix et démarches à venir afin de l'aider à construire son projet de vie
Les acteurs sont le référent du jeune dans le dispositif et le conseiller emploi de sa Mission Locale	Acteurs : référent du dispositif avec des intervenants extérieurs sur plusieurs types d'activités (culturelles, sportives, ...)	Acteurs : le référent du jeune, le conseiller de la Mission Locale et les relais mobilisables (Educateurs spécialisés, ...)
Ressources : logiciels de données, les structures sociales (clubs de prévention) pour aider au repérage	Ressources : parcours dans l'animation volontaire, missions de Service Civique, associations locales et évènements du territoire	Ressources : portefeuille de compétences, travailleurs sociaux, entreprises d'insertion et associations intermédiaires

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Tout au long de l'expérimentation nous n'avons pas eu de difficulté particulière pour repérer le public que nous avons ciblé. Il existe malheureusement beaucoup de jeunes qui ne vivent pas bien le passage du collège en 1^{ère} année de Lycée Professionnel ou d'apprentissage.

En ce qui concerne les jeunes qui sont déjà sortis du système de formation initiale, il est nécessaire de pouvoir croiser le repérage et la connaissance des bénéficiaires avec les acteurs du territoire tels que les missions locales, la Mission Générale d'Insertion ou l'environnement éducatif : des associations de quartier populaire, de zones rurales ou des clubs de prévention.

De plus, il serait pertinent de pouvoir développer d'une manière concomitante des formations auprès des professionnels concernés : formation avec l'Education Nationale dans le cadre du Plan Académique de Formation, formation auprès de travailleurs sociaux et conseillers emploi à partir des organismes de formation (Uniformation, ...). Ces propositions de formation pourraient être déclinées à l'échelle d'un bassin d'éducation ou du territoire dans lequel est inscrite l'action (commune, département, ...).

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Les éléments qui sont susceptibles d'améliorer le dispositif ou de garantir son fonctionnement d'une manière efficace sont :

- une formalisation institutionnelle du partenariat engagé avec une possibilité de dégager du temps en amont pour les partenaires associés et ainsi être dans une collaboration dès le départ sur la définition du dispositif. L'attention portée au caractère institutionnel de cette collaboration permettrait également d'éviter de développer des dispositifs qui reposent uniquement sur des volontés communes d'acteurs d'œuvrer ensemble et ainsi risquer un arrêt des programmes du à des changements de référents dans les structures engagées.
- de partager les indicateurs et éviter des dérives sur une prise en charge de lycéens et apprentis sur les deux seuls critères qui sont souvent avancés dès le départ : les résultats scolaires et le comportement (absentéisme et relationnel conflictuel). En effet, il est important de pouvoir conduire l'action également auprès des jeunes qui se font moins remarquer mais qui peuvent avoir décrochés d'une manière passive dans leurs apprentissages.
- Il serait également intéressant de pouvoir effectuer des suivis de cohortes sur des durées un peu plus longues et ainsi pouvoir évaluer les évolutions des jeunes dans leur réussite scolaire comme dans leur insertion sociale et professionnelle sur plusieurs années.
- Mettre en œuvre un observatoire des pratiques initiées et conserver une collaboration avec des équipes universitaires afin de pouvoir étudier qualitativement l'impact des pratiques employées et d'affiner les connaissances sur les publics ou les processus en lien avec cette thématique du décrochage scolaire.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Voici la liste des partenaires opérationnels qui semblent incontournables pour mener ce type de dispositif avec les lycéens et les apprentis :

- le Rectorat et des Lycées Professionnels volontaires pour s'engager dans cette démarche,
- les structures intégrées des établissements relatives à cette problématique (Cellule de veille, Centre d'aide à la décision, MGI, ...),
- les Chambre de Métiers et les CFA,
- les travailleurs sociaux des structures locales,
- des associations locales en capacité de proposer des ateliers collectifs,
- une coordination associative ou une fédération d'éducation populaire qui dispose d'un réseau d'association et d'une expérience dans la conduite d'actions dans la prévention du décrochage scolaire.

Les partenaires opérationnels qui semblent incontournables pour mener le dispositif avec les jeunes des Missions Locales sont :

- les missions locales départementales et leurs antennes locales,
- les travailleurs sociaux des structures locales,

- des associations locales en capacité de proposer des ateliers collectifs,
- des entreprises d'insertions, associations intermédiaires, réseau d'Intérim ou toutes structures locales qui disposent d'une expérience dans l'accompagnement des jeunes sans qualification vers l'emploi,
- des structures de formations spécifiques,
- une Fédération d'Education Populaire qui dispose d'un réseau d'association et d'une expérience dans la conduite d'actions dans l'accompagnement renforcé des jeunes.

En ce qui concerne le pilotage et la gouvernance du projet, il serait essentiel de conserver un pilotage territorial qui prenne en compte l'ensemble des dispositifs développés sur un bassin, un département ou une région. En effet, afin de permettre une capitalisation de connaissances et de développer des compétences collectives sur la prise en charge du décrochage scolaire, il semble intéressant de pouvoir disposer de temps d'échanges avec différents acteurs engagés dans des programmes de même nature. De plus, comme il l'a été évoqué dans ce dossier, il est important de limiter le risque lié au développement de dispositifs qui ne seraient pas concertés et qui auraient pour seul objet de répondre à des problématiques et contextes très locaux. Car au delà de la résolution temporaire du problème repéré, il n'y aurait pas de dynamique de réflexion collective engagée sur ce thème et donc l'expérience accumulée ne pourrait pas être exploitée.

4. Impacts sur la structure

Cette expérimentation a eu un fort impact sur notre mouvement à l'échelle de la région Midi-Pyrénées. En effet, ce projet a permis essentiellement :

- le développement d'une culture commune de nos salariés qui sont engagés dans des actions de prévention du décrochage avec la création d'outils et de supports communs,
- l'essaimage d'expériences ou de partenariats entre les départements,
- une meilleure connaissance des jeunes en proie au décrochage et des acteurs engagés dans des actions éducatives ou d'insertion à partir de la mise en œuvre de partenariats nouveaux,
- de transférer les compétences accumulées dans les ateliers relais auprès des lycéens et des apprentis et également de pouvoir trouver des solutions aux jeunes accueillis dans ce projet dans leur difficulté d'apprentissage ou d'insertion sociale et professionnelle.

Conclusion :

Cette expérience très enrichissante pour notre structure a permis de positionner la Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées comme un acteur essentiel de la prévention du décrochage scolaire au sein de notre région. L'ambition affichée en 2012 de trouver les moyens de pérenniser notre expérimentation en consolidant le partenariat avec l'Education Nationale et en y associant le Conseil Régional témoigne de cette visibilité que nous a offerte l'opportunité de cet appel à projets lancé en 2009.

De plus, le parcours accompli avec l'équipe universitaire de l'UMR EFTS pendant ces deux années laissent augurer de futurs partenariats où des recherches actions sur le même sujet pourraient être menées avec une entrée plus qualitative basée sur des récits de vie.

En conclusion, ce projet a été un levier pour notre organisation qui nous a permis de continuer à développer des actions qui bénéficient aux jeunes en essayant de les rendre acteurs de leur formation et de leur parcours.

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>